



**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**L'Actualité de l'État**  
dans les **Alpes-Maritimes**



## **SAISON ESTIVALE : LA POLICE SUR TOUS LES FRONTS !**

Tout au long de l'été, l'action des policiers de la direction départementale de la sécurité publique des Alpes-Maritimes (DDSP) s'est déployée dans l'ensemble du département, afin de sécuriser de nombreux événements tels que : les festivals pyrotechniques, fêtes de la musique et du Port à Nice, Festival International du Film, défilés du 14 juillet, les voies piétonnières ouvertes en nocturne ainsi que les marchés nocturnes provençaux (deux marchés ou animations estivales par semaine et par circonscriptions de police). Pour assurer l'ensemble de ces missions, la DDSP a pu bénéficier de **8 renforts saisonniers à Cannes, 7 à Antibes et 4 à Cagnes-sur-Mer ; deux Unités de Renfort de Forces Mobiles (UFM) ont sillonné le département, une CRS a été mobilisée sur les circonscriptions de police de Nice et Cagnes-sur-Mer et une seconde sur les circonscriptions de police de Cannes et Antibes.**

Quelques exemples d'actions ou d'évènements marquants, diligentés ou auxquels ont contribué les policiers de la sécurité publique des Alpes-Maritimes, durant les semaines écoulées.

### **Action du groupement de sécurité de proximité de Menton**

Belle action pour les policiers de Menton, qui, pendant toute la période estivale, ont pu utiliser un bateau de la capitainerie du port estampillé « POLICE NATIONALE » afin d'assurer la sécurité de la bordure littorale au-delà des 300 mètres.

Ce moyen de transport maritime a été mis à la disposition des policiers du « groupe de sécurité de proximité » (GSP), constituant ainsi la brigade de police maritime de la circonscription, dont le champ d'action s'étendait de la frontière italienne à la frontière monégasque.

La mission était de veiller à la sécurisation et au respect des réglementations en mer et d'assurer ainsi aux plaisanciers et touristes des vacances en toute sérénité et de préserver l'environnement.



**Bureau de la Communication Interministérielle**

147 Boulevard du Mercantour - 06200 NICE

[pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr)

Suivez-nous sur :

[www.alpes-maritimes.gouv.fr](http://www.alpes-maritimes.gouv.fr)



@prefet06



Prefet06



**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

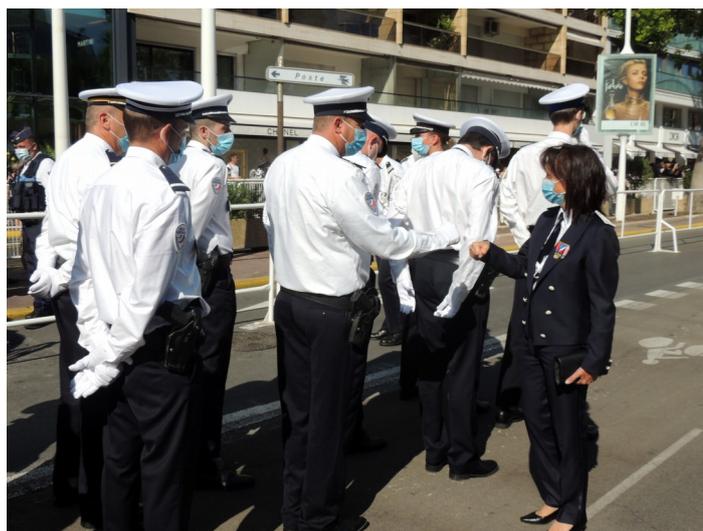
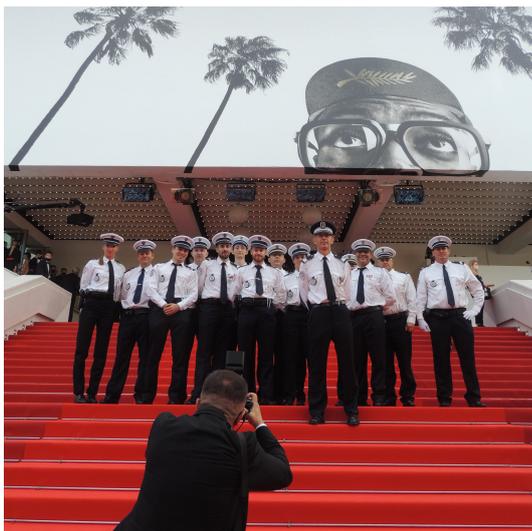
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**L'Actualité de l'État**  
dans les **Alpes-Maritimes**



## Action de la circonscription de sécurité publique de Cannes pendant le FIF

La 74<sup>e</sup> édition du Festival International du Film de Cannes (FIF) s'est tenue du 6 juillet au 17 juillet 2021. Montées des marches, noria de véhicules officiels, escortes des personnalités, tout s'est déroulé sans le moindre problème pour la plus grande satisfaction des festivaliers et des artistes venus du monde entier, grâce à l'engagement sans faille des fonctionnaires de police du département, qui ont été largement renforcés pour l'occasion.



## Lutte contre l'insécurité routière : les rodéos

Des opérations quotidiennes sont menées sur l'ensemble du département, sur toutes les circonscriptions de police, afin d'endiguer ce fléau urbain et péri-urbain. De Cannes à Menton, et jusqu'à Grasse, les policiers des Alpes-Maritimes luttent d'arrache-pied contre cette forme de violence routière au cours d'opérations organisées ou bien encore lors de contrôles routiers improvisés, qui donnent lieu à des interpellations et saisies de véhicules. On peut ainsi relever la saisie d'un Quad au pied du palais des festivals de Cannes : son pilote a été interpellé et placé en garde à vue, et le Quad a été saisi. Même sanction pour un cyclomotoriste au comportement narquois qui faisait des roues arrières en pleine voie de circulation à Cagnes-sur-Mer. Toutes ces opérations ou interpellations sont relayées sur le compte twitter @PoliceNat06.





**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

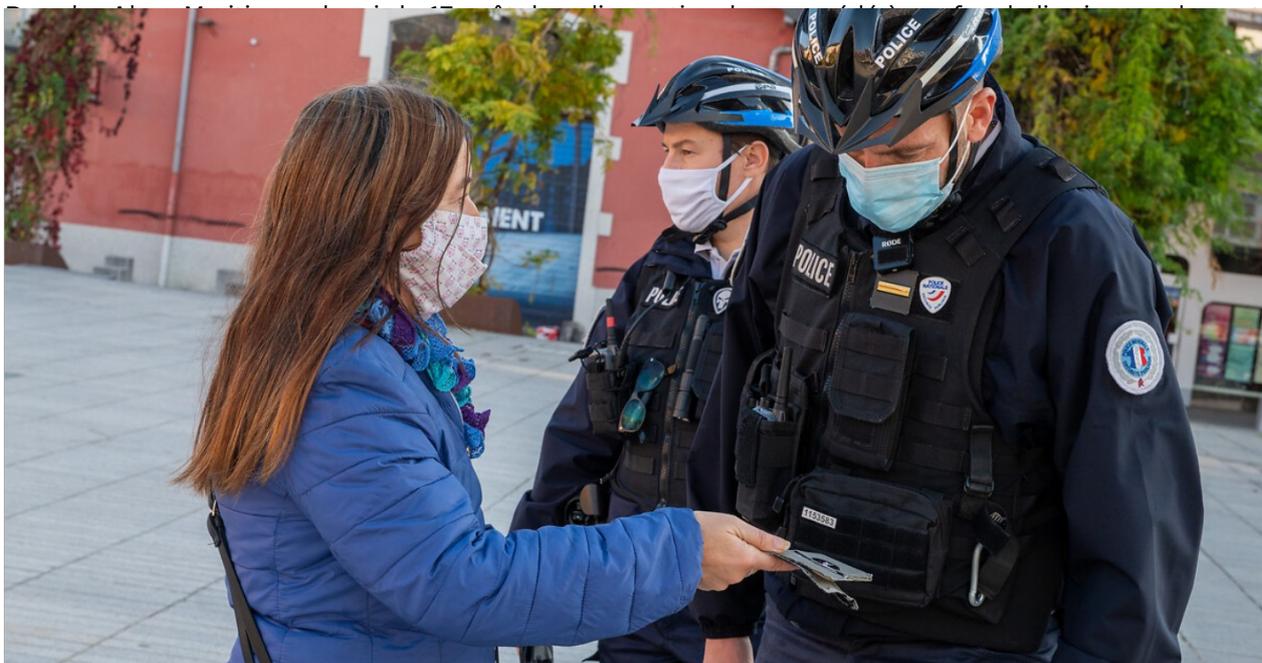
# L'Actualité de l'État dans les Alpes-Maritimes



## Opérations de contrôle du respect des mesures territoriales de lutte contre la Covid 19 :

Le respect des mesures prises pour endiguer l'épidémie de Covid 19 dans le département a fortement mobilisé les forces de police depuis le début de la crise sanitaire.

Certaines opérations ont fait l'objet d'action de médiatisation, comme celle du jeudi 19 août à Nice, au Centre Commercial TNL, avec FRANCE 3 et Nice-Matin. Une dizaine de policiers ont contrôlé des clients de Nice-TNL, galerie commerciale dont l'accès est soumis à une obligation de pass sanitaire. Les policiers ont pu constater que les vigiles qui filtrent les accès font correctement leur travail. Un bar et un fast-food situés à proximité ont également reçu la visite de la police. Là encore, tout était en règle. "Il y a globalement une bonne acceptation des mesures", confie le commissaire de police Corinne AURY, cheffe du Service d'Ordre Public et de Soutien.



## Ordre public lors des manifestations

Les opposants au pass sanitaire se rassemblent tous les samedis après-midi dans les principales villes du département, la plus importante manifestation se déroulant à Nice. L'engagement des forces de l'ordre reste très important pour éviter tout trouble à l'ordre public lors de ces mouvements revendicatifs. Plusieurs manifestants ont d'ailleurs fait l'objet d'interpellation : à l'issue des procédures diligentées à leur encontre, ils ont été présentés au Tribunal Judiciaire de Nice pour répondre de leur comportement violent.

